

Lutte contre les stupéfiants

168 ballots de cannabis et du vrac dans une chambre à Dragon...

COE  
Libreville/Gabon

**GARDÉS** à vue depuis le 29 novembre dernier dans les locaux de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad), Paul Marty Ndemezo'o Minko, alias "Cosmonaute", "Zico" ou "Petit vélo", 32 ans, identifié comme présumé dealer et repris de justice, Wilfried Bouassa, 28 ans, Francis Ngomo Ella, 23 ans, étudiant en Licence 2 de droit à l'Université Omar Bongo (UOB), Rogelio Nzienguï, 24 ans, T.V., 17 ans, Edgard Nguema Ndemezo'o, tous Gabonais et domiciliés à Dragon et au PK 11, sont poursuivis pour détention, vente et consommation de cannabis. Au total : 168 ballots et un sac contenant du vrac ont été retrouvés dans la chambre du premier cité. Ses compagnons et lui devraient tous être présentés aujourd'hui devant le parquet de Libreville, qui tentera de situer la part de responsabilité de chacun d'entre eux. Cette interpellation a été



Photo : COE

Les 168 ballots de cannabis et le sac contenant du vrac.

rendue possible grâce à un indic, qui a informé la Brigade anti-criminalité (Bac) de la préfecture de police de Libreville, de ce qu'un véhicule non identifié, à bord duquel se trouvait un certain "Marigot", livrait une importante cargaison de chanvre indien au domicile de Paul Marty Ndemezo'o Minko. Le lendemain, les flics s'invitent au domicile. de l'intéressé. Lorsqu'ils arrivent sur les lieux, le mis en cause, certainement mis au parfum à propos de cette descente des forces de l'ordre, est absent. Les agents procèdent alors à l'interpellation de Bouassa, Ngomo, Nzienguï, Nguema et de T.V., trouvés sur place. Mais ces der-

niers clament leur innocence. Une perquisition de la chambre du présumé dealer permet aux policiers de mettre la main sur 168 ballots de cannabis et un sac rempli du vrac. Après



Photo : COE

Paul Marty Ndemezo'o Minko (en jaune), le dealer en chef présumé et ses compagnons.

deux jours de filature, Paul Marty Ndemezo'o Minko est finalement repéré du côté du PK8, où il a trouvé refuge. Il est cueilli à son tour, et tous les suspects sont mis à la disposition de l'Oclad pour compétence. Dans les geôles de cette unité de police, Ndemezo'o Minko use de ruse pour

convaincre son voisin Wilfried Bouassa, de revendre la propriété du cannabis retrouvé, en échange de certaines faveurs qu'il lui accorderait lorsqu'il sera derrière les barreaux. Et sans réfléchir, Bouassa accepte ce marché de dupes. Mais lorsqu'il se rend compte de

son erreur, quelque temps après, il décide de se rétracter et de rétablir la vérité. L'on a appris qu'il s'agit là d'une ruse souvent utilisée par les dealers pour échapper à la justice. Selon nos sources, Paul Marty Ndemezo'o Minko a déjà fait l'objet d'une interpellation, en 2014, pour possession de 8 ballots de cannabis. Il avait alors écopé d'un mois de prison. Et voilà que, à peine sorti de taule, il a renoué avec ses vieilles habitudes. Le dealer présumé a expliqué que la marchandise trouvée en sa possession était acheminée depuis Oyem.

... à Ntoun

Kuetche confondu avec 21 ballots de chanvre indien

SCOM  
Libreville/Gabon

**L'ENTREPRISE** de Bernard Kuetche, Camerounais de 47 ans, de se faire de l'argent facile par le truchement de produits stupéfiants, vient d'être mise en péril par les éléments de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) en poste à Ntoun, le chef-lieu du département du Komondah. Du moins peut-on l'espérer. Le présumé dealer a été interpellé, le mardi 29 novembre, au quartier la Campagne, dans le 2e arrondissement de Libreville, alors qu'il s'apprêtait à écouler quatre ballots de chanvre indien. Il devrait être déféré, dans les prochains jours, devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville. Il faut dire que les agents de l'unité spécialisée des Forces de police nationale (FPN) sont sur les traces du Camerounais depuis un moment déjà. Grâce à leurs régulièrement des renseignements sur les activités de Bernard Kuetche du côté de la Campagne. Et ce mardi 29 novembre, les flics en civil parviennent à épingle le présumé



Photo : E-MMM

Bernard Kuetche dans les locaux de l'Oclad de Ntoun.

dealer, alors qu'il est sur le point de conclure une transaction avec des clients. Aussi, quatre ballots de chanvre indien sont-ils saisis séance tenante. Poursuivant leurs investigations, les éléments de l'antenne de l'Oclad de Ntoun arrivent avec le mis en cause à son domicile au quartier Sni, dans la commune voisine d'Owendo. En fouillant sa chambre, les agents trouvent 17 ballots. Soit en tout 21 ballots de chanvre indien saisis, d'une valeur marchande estimée à plus de 3 millions de francs. Interrogé à propos de ses fournisseurs, Bernard Kuetche aurait cité un certain Marigot, auprès duquel il dit s'approvisionner régulièrement à Oyem, le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. « Le nommé Marigot est très connu de nos archives judiciaires », fait savoir un Officier de police judiciaire (OPJ).

REPUBLIQUE GABONAISE  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA PROSPECTIVE

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

PROJET eGabon

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/012-2016/ eGabon

No. De référence : 12

Recrutement d'un Consultant pour réaliser une enquête sur le niveau de satisfaction des acteurs TIC en matière de promotion par le gouvernement Gabonais

Pour réussir le volet numérique du Gabon des services, l'État entreprend toute une série de mesures d'appui et de dispositions incitatives pour attirer les jeunes, et faciliter l'installation des investisseurs au Gabon. La création de jeunes pousses dans des incubateurs TIC a fait ses preuves dans de nombreux pays et s'est révélée très efficace pour lancer le processus de création d'entreprises dans le domaine des TIC. La promotion de l'économie numérique passe aussi par la mise en place de nouveaux modèles économiques en vue du développement de l'écosystème de services de contenus numériques et d'applications innovantes comme les applications sur mobile, le « cloud computing » ou le développement de services mobiles d'intérêt public, en particulier basés sur la géolocalisation. La mise en place du paiement électronique par carte bancaire et par le mobile vient compléter le dispositif pour permettre aux acteurs de vendre leurs produits et services en touchant une clientèle sur toute l'étendue du territoire ainsi qu'à l'étranger. Par Arrêté numéro 0134/PM du 11 septembre 2015, le Gouvernement a institué un Comité de pilotage du projet eGabon de promotion de la transformation numérique du Gabon.

L'objectif de la transformation numérique du Gabon, sous la tutelle du Ministère, du secteur public et privé, est de permettre le partage de connaissance dans le but de renforcer à long terme les capacités de l'ensemble des parties prenantes afin de promouvoir le savoir-faire gabonais dans le secteur numérique. Cette composante aidera également à la mise en place d'incubateurs et à stimuler l'écosystème numérique au Gabon.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet de transformation, le Gouvernement de la République Gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'un Consultant (firme) pour évaluer le niveau de satisfaction des acteurs du secteur des TIC en ce qui concerne la promotion par le gouvernement de l'économie numérique et l'évolution des impacts du projet eGabon.

Le présent avis vise à informer les potentiels candidats.

I. Objectifs

Le but de l'étude est d'évaluer le niveau de satisfaction des acteurs TIC en matière de promotion et de mise en œuvre de la politique publique de l'économie numérique par le gouvernement Gabonais.

II. Qualifications et Expérience

Le Consultant retenu (firme) sera un cabinet d'étude statistique ayant une expérience nationale ou internationale avérée en matière de définition et engagement d'enquêtes de satisfaction d'utili-

lisateurs. Une expérience dans les enquêtes d'évaluation de programmes économique serait un atout.

Le Consultant devra justifier d'au moins deux expériences comparables dans les cinq dernières années.

Dans le cas de groupement de cabinets, une expérience préalable de travail en commun constituerait un atout supplémentaire. Une expérience de travail dans la sous-région constituerait un avantage.

La langue de travail à l'oral est le Français.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de janvier 2011-Version Révisée Juillet 2014 (méthode de Sélection Fondée Sur la Qualifications des Consultants (QC)).

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être présélectionnés, les candidats peuvent s'associer en Groupement.

Les cabinets/firme intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville - Gabon ou par téléphone au n° (+241) 01 72 27 85, (+241) 05 19 04 03 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) et par courrier électronique à : [tippeegabon@entippeegabon.org](mailto:tippeegabon@entippeegabon.org) et [jewomba@entippeegabon.org](mailto:jewomba@entippeegabon.org).

Les plis porteront la mention suivante «Recrutement d'un Consultant pour réaliser une enquête sur le niveau de satisfaction des acteurs TIC en matière de promotion par le gouvernement de l'économie numérique»

Les dossiers de candidature seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) et doivent parvenir au plus tard le 17/12/2016 2016 à 12h00 (heure locale GMT + 1), par dépôt direct à l'adresse suivante : Commission Nationale des TIPPEE, quartier Glass Immeuble Volvo (2ème étage) - B.P. : 22 Libreville - Gabon.